

Division de l'organisation scolaire

Nice, le 24 septembre 2025

Affaire suivie par :

Sonia ZITOUNI  
Tél : 04 93 72 63 77  
Mél : [moyens1dos06@ac-nice.fr](mailto:moyens1dos06@ac-nice.fr)

53, avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

l'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de  
L'Education nationale des Alpes-Maritimes  
à

Mesdames et messieurs les directeurs et directrices des  
écoles publiques

S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs  
et inspectrices chargés de circonscription du 1<sup>er</sup> degré

## **OBJET : 1<sup>er</sup> degré public – Base élèves ONDE – Prévisions rentrée scolaire 2026**

Les prévisions d'effectifs pour les écoles maternelles et élémentaires s'effectuent par l'intermédiaire de la base élèves **ONDE** selon la procédure suivante :

### **1. Réception de la demande de prévision d'effectifs**

- **Date de réception dans la base élève : jeudi 2 octobre 2025**
- La **montée pédagogique** s'effectue automatiquement à partir du constat 2025.
- Chaque directeur peut corriger ou compléter cette montée en saisissant les **entrées et sorties d'élèves**, notamment :
  - > TPS et PS dans les écoles maternelles ou primaires et en CP dans les écoles élémentaires, niveaux pour lesquels le passage ne peut s'effectuer de façon automatique.

### **2. Validation de cette prévision**

- **Date limite : mardi 4 novembre 2025 (délai de rigueur)**
- La validation doit impérativement être réalisée dans la base élèves **ONDE**.

### **Ressources et assistance :**

- La procédure complète est disponible dans le **manuel de prévision** :
  - > onglet *Documentation* (en haut à droite de l'écran d'accueil de l'application ONDE).
- En cas de difficulté technique, votre interlocuteur est **l'ERUN de votre circonscription**.

**SIGNE**

Laurent LE MERCIER